

SECTION 1 IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/DU MÉLANGE ET DE LA SOCIÉTÉ/L'ENTREPRISE**1.1. Identificateur de produit**

Nom de produit : WINTER TECH -50° F / -46° C ANTIFREEZE
Code de produit : 311XX

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation : Produit de consommation. Produits antigel et de dégivrage. Antigél.

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Fournisseur : Star Brite
4041 SW 47th Avenue
33314 Fort Lauderdale, Florida, Etats-Unis d'Amérique
Téléphone : 001 800 3278583
Website : <http://www.starbrite.com>

1.4. Numéro d'appel d'urgence

NUMÉRO DE TÉLÉPHONE D'APPEL D'URGENCE, seulement pour LES MÉDECINS/LES POMPIERS/LA POLICE:
US - Téléphone : 001 703 5273887 (Heures de bureau seulement)
NUMÉRO DE TÉLÉPHONE D'APPEL D'URGENCE:
CHEMTREC 001 703 5273887 (24 heures sur 24)

SECTION 2 IDENTIFICATION DES DANGERS**2.1. Classification de la substance ou du mélange**

RPD classification : Liquide inflammable, catégorie 3.
Risques physiques/ chimiques : Inflammable.

2.2. Éléments d'étiquetage

Éléments d'étiquetage (RPD)
Pictogrammes de danger :



Mention d'avertissement : Attention

H- et P- phrases :

H226	Liquide et vapeurs inflammables.
P101	En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette.
P102	Tenir hors de portée des enfants.
P103	Lire l'étiquette avant utilisation.
P210	Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.
P233	Maintenir le récipient fermé de manière étanche.
P240	Mise à la terre/liaison équipotentielle du récipient et du matériel de réception.
P241	Utiliser du matériel électrique/de ventilation/d'éclairage antidéflagrant.
P242	Ne pas utiliser d'outils produisant des étincelles.
P243	Prendre des mesures de précaution contre les décharges électrostatiques.

P280	Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.
P303 + P361 + P353	EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau/Se doucher.
P370+P378	En cas d'incendie: Utiliser dioxyde de carbone (CO2), mousse, produit chimique sec ou eau pulvérisée pour l'extinction.
P403+P235	Stocker dans un endroit bien ventilé. Tenir au frais.
P501	Éliminer le contenu/récipient dans un centre officiel de collecte des déchets dangereux.

Étiquetage des emballages dont le contenu n'excède pas 100 ml:

Pictogrammes de danger :



Mention d'avertissement : Attention

SECTION 3 COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

3.2. Mélanges

Description de produit : Mélange.

Information sur les substances dangereuses:

Nome CE	Concentration (w/w%)	Numéro CAS	Numéro CAS supplémentaire	
Éthanol	10 - 30	64-17-5	-----	

Les concentrations limites d'exposition connues, si applicable, sont listées dans la rubrique 8. La concentrations réelle est retenue en tant que secret industriel.

SECTION 4 PREMIERS SECOURS

4.1. Description des premiers secours

Premiers secours

- Inhalation : Déplacez la victime à l'air frais. En cas d'indisposition, de malaise, consulter un médecin.
- Contact cutané : Enlever tout vêtement souillé. Avant que le produit ne sèche, rincer la peau avec beaucoup d'eau et du savon.
- Contact oculaire : Rincer avec de l'eau (tiède). Enlever les lentilles de contact. En cas d'irritation persistante, consulter un médecin.
- Ingestion : Ne pas faire vomir. Rincer la bouche. Faire boire un verre d'eau. Ne rien faire ingérer à une personne inconsciente. En cas d'indisposition, de malaise, consulter un médecin.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Effets et symptômes

- Inhalation : Peut provoquer maux de tête, vertiges et nausées.
- Contact cutané : Pas d'effets ni de symptômes spécifiques connus.
- Contact oculaire : Peut provoquer piqueurs des yeux et rougeurs.
- Ingestion : Peut provoquer nausées, vomissements et diarrhées.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Instructions pour le Médecin : Inconnu.

SECTION 5 MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

5.1. Moyens d'extinction

Moyens d'extinction

- Appropriés : Dioxyde de carbone (CO₂). Mousse résistant à alcool. Produit chimique sec. Eau pulvérisée.
Non appropriés : Jet d'eau.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Risques d'exposition particuliers : Inconnu.

Produits de combustions et de décompositions thermiques dangereux : En cas de destruction incomplète, formation de monoxyde de carbone possible.

5.3. Conseils aux pompiers

Précaution à prendre pour pompiers : Utilisation d'un appareil respiratoire approprié en cas de ventilation insuffisante.

SECTION 6 MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Précautions individuelles : Danger de glissement. Nettoyer immédiatement le produit répandu. Porter des chaussures avec semelles antidérapantes. Eviter un contact avec du matériau déversé accidentellement ou libéré. Conserver à l'écart de toute flamme ou source d'étincelles — Ne pas fumer. Les vapeurs sont plus lourdes que l'air. L'accumulation dans des zones basses peut causer l'étouffement.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Précautions pour la protection de l'environnement : Eviter que le produit ne parvienne dans les égouts, les eaux de surface et souterraines. Déversements importants: endiguer.

Autres informations : Signaler aux autorités si une exposition quelconque de la population ou de l'environnement se produit ou pourrait se produire.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Méthodes de nettoyage : Assembler les matériaux répandus dans un conteneur. Faites absorber les résidus par du sable ou par d'autres matériaux inertes. Transporter vers une décharge officielle. Nettoyer la surface contaminée avec beaucoup d'eau et de savon.

6.4. Référence à d'autres sections

Référence à d'autres sections : Voir également la rubrique 8.

SECTION 7 MANIPULATION ET STOCKAGE

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Manipulation : Utiliser conformément aux pratiques d'hygiène et de sûreté, dans des zones bien ventilées. Mise à la terre/liaison équipotentielle du récipient et du matériel de réception. Utiliser du matériel électrique/de ventilation/d'éclairage antidéflagrant. Ne pas utiliser d'outils produisant des étincelles. Prendre des mesures de précaution contre les décharges électrostatiques. Une décharge électrostatique peut provoquer un incendie. S'assurer de la continuité électrique en mettant tout l'équipement à la masse (terre). Ne pas respirer les vapeurs. Éviter le contact avec la peau et les yeux.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Stockage : Conserver dans un endroit frais, sec et bien ventilé (< 35°). Conserver à l'écart des substances oxydantes. A protéger contre des rayons solaires

Matériaux d'emballages recommandés : Conserver uniquement dans le récipient d'origine.

Matériaux d'emballage déconseillés : Aciers (sauf aciers inoxydables).

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Utilisation : Utiliser uniquement selon les indications contenues dans le mode d'emploi.

SECTION 8 CONTROLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

8.1. Paramètres de contrôle

Limites d'expositions professionnelles : Aucune limite d'exposition professionnelle n'est connue sur ce produit.

Valeurs limites d'exposition professionnelle (mg/m³):

Nom chimique	Province	VME 8 heures (mg/m ³)	VLE 15 min. (mg/m ³)	Observations	Source
Éthanol	YT	1900	1900	-	Chemicals and Biological Substance Guide Table of exposure limits for chemical and biological substances Occupational Health and Safety Code 2009 GESTIS GESTIS OSHA
Éthanol	PE	-	1900	-	
Éthanol	NT	1900	2375	-	
Éthanol	NU	1900	2375	-	
Éthanol	NS	-	1900	-	
Éthanol	NL	-	1900	-	
Éthanol	NB	1880	-	-	
Éthanol	MB	-	1900	-	
Éthanol	SK	1900	2375	-	
Éthanol	BC	-	1900	-	
Éthanol	AB	1880	-	-	
Éthanol	QC	1880	-	-	
Éthanol	ON	-	1900	-	
Éthanol	US	1900	-	-	

8.2. Contrôles de l'exposition

Mesures techniques : Utiliser seulement dans des zones bien ventilées. Respecter les consignes de sécurité en vigueur pour les produits chimiques.

Mesures hygiéniques : Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation.

Précautions à prendre:

L'efficacité des matériaux de protection dépend de la température et du degré de ventilation. Référez vous aux conseils des personnes compétentes sur la situation en vigueur sur le site.

- Protection individuelle : Pendant un usage normal pas nécessaire.
 Protection respiratoire : Garantir une ventilation suffisante. En cas d'exposition excessive, porter un appareil respiratoire approprié. Approprié: filtre à gaz de type A (brun), classe I ou supérieure, par exemple sur un masque de respiration conforme à la norme CSA Z94.4.
 Protection des mains : Pendant un usage normal, il n'est pas nécessaire d'utiliser des gants spéciaux.
 Protection des yeux : En cas de danger de contact avec les yeux porter des lunettes de sécurité.

SECTION 9 PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

- | | | |
|--|--------------------|--|
| Etat physique | : Liquide. | |
| Couleur | : Rose. | |
| Odeur | : Caractéristique. | |
| Seuil olfactif | : Inconnu. | |
| pH | : 7,5 | |
| Hydrosolubilité | : Soluble. | |
| Coefficient de partage (n-octanol/eau) | : Inconnu. | Non mesurés. Impertinents pour les mélanges. |
| Point d'éclair | : 41 °C | |
| Inflammabilité (solide, gaz) | : Non applicable. | Liquide. Voir point d'éclair. |
| Température d'auto-inflammabilité | : > 371 °C | |
| Point/intervalle d'ébullition | : 100 °C | |
| Point/intervalle de fusion | : 46 °C | |
| Propriétés explosives | : Inconnu. | Ne contient pas des agents explosives. |
| Limites d'explosion (% dans l'air) | : Inconnu. | Limite inférieure d'explosivité dans l'air (%): 3,4 (Éthanol) |
| | : | Limite supérieure d'explosivité dans l'air (%): 19 (Éthanol) |
| Propriété d'oxydation | : Non applicable. | Ne contient pas des agents oxydants. |
| Décomposition thermique | : Non applicable. | |
| Viscosité (20°C) | : 1 mm2/sec | (1 mm2/sec = 1cSt) |
| Viscosité (40°C) | : Impertinent. | Le produit contient <10% des substances avec un risque d'aspiration. |
| Pression de vapeur (20°C) | : > 2300 Pa | |
| Densité de vapeur (20°C) | : > 1 | (air = 1) |
| Masse volumique (20°C) | : 0,98 g/ml | |
| Taux d'évaporation | : < 1 | (acétate de n-butyle = 1) |

9.2. Autres informations

- Autres informations : Impertinent.

SECTION 10 STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

10.1. Réactivité

- Réactivité : Voir sous-rubriques ci-dessous.

10.2. Stabilité chimique

- Stabilité : Stable sous des conditions normales.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

- Réactivité : Pas d'autres réactions dangereuses connues.

10.4. Conditions à éviter

- Conditions à éviter : Voir la rubrique 7.

10.5. Matières incompatibles

Matières à éviter : Conserver à l'écart des substances oxydantes.

10.6. Produits de décomposition dangereux

Produits de décomposition dangereux : Inconnu.

SECTION 11 INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES**11.1. Informations sur les effets toxicologiques**

Le produit dans son état actuel n'a pas été soumis à des tests toxicologiques.

Inhalation

- Toxicité aiguë : CL50 calculé: > 10 mg/l. Ingrédients de toxicité inconnue: < 1 %. ATE: > 5 mg/l. Faible toxicité. Non classifié - Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis. Peut provoquer maux de tête, vertiges et nausées.
- Corrosion/irritation : Non classifié - Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- Sensibilisation : Ne contient pas des substances classées comme allergène respiratoire. Non classifié - Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- Cancérogénicité : Non classifié - Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- Mutagénicité : Non classifié - Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Contact cutané

- Toxicité aiguë : DL50 calculé: > 5000 mg/kg.bw. Ingrédients de toxicité inconnue: < 1 %. ATE: > 2000 mg/kg.bw. Faible toxicité. Non classifié - Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- Corrosion/irritation : Peu probable de causer de l'irritation. Non classifié - Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- Sensibilisation : Ne contient pas des sensibilisants cutanés. Non classifié - Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- Mutagénicité : Ne contient pas de substances mutagènes. Non classifié - Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Contact oculaire

- Corrosion/irritation : Irritation légère possible. Non classifié - Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Ingestion

- Toxicité aiguë : DL50 calculé: > 5000 mg/kg.bw. Ingrédients de toxicité inconnue: < 1 %. ATE: > 2000 mg/kg.bw. Faible toxicité. Non classifié - Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis. Peut provoquer une déficience de la vision.
- Aspiration : Non classifié - Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis. Ne contient pas de substances avec un risque d'aspiration.
- Corrosion/irritation : Peut provoquer nausées, vomissements et diarrhées.
- Cancérogénicité : Non classifié - Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- Mutagénicité : Ne contient pas de substances mutagènes. Non classifié - Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- Toxicité pour la reproduction : Développement: Non susceptible d'être toxique pour la reproduction. Développement: Non classifié - Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis. Fertilité: Non susceptible d'être toxique pour la reproduction. Fertilité: Non classifié - Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

SECTION 12 INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

12.1. Toxicité

Le produit dans son état actuel n'a pas été soumis à des tests écotoxicologiques.

Ecotoxicité : CL50 calculée (poisson): 93582 mg/l. CE50 calculée (daphnia): 34834 mg/l. Contient 0 % de composants dont la toxicité pour le milieu aquatique est inconnue.

12.2. Persistance et dégradabilité

Persistance et dégradabilité : Information spécifique non connue.

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Bioaccumulation : Information spécifique non connue.

12.4. Mobilité dans le sol

Mobilité : Si le produit pénètre dans le sol, il sera hautement mobile et risquera de contaminer les eaux souterraines.

12.6. Autres effets néfastes

Autres informations : Non applicable.

SECTION 13 CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION**13.1. Méthodes de traitement des déchets**

Résidus de produit : Ne pas éliminer le récipient vide avec les déchets produits par les ménages. Les emballages peuvent être recyclés. Les restes de ce produit dans un récipient non vidé sont considérés comme des déchets dangereux.

Avertissements supplémentaires : Les résidus peuvent présenter un risque d'explosion. Ne pas percer, découper ou souder des fûts non nettoyés.

Evacuation des eaux usées : Ne pas rejeter dans l'environnement, dans les égouts ou les cours d'eau.

Législation locale : L'élimination des déchets doit être conforme aux lois et réglementations régionales, nationales et locales en vigueur. La réglementation locale peut être plus sévère que les exigences régionales ou nationales et doit être observée. La Suisse: Placer les boîtes complètement vides avec les déchets urbains. Si la boîte n'est pas complètement vide, la rendre au point de vente ou la déposer dans une borne de collecte de déchets spéciaux.

SECTION 14 INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT**14.1. Numéro ONU**

UN Numéro : Aucun.

14.2. Nom d'expédition des Nations unies

Nom d'expédition : Non régularisé.

14.3/14.4/14.5. Classe(s) de danger pour le transport/Groupe d'emballage/Dangers pour l'environnement

TMD (route)
Classé : Le produit n'est pas classé dans l'TMD.

IMDG (Mer)
Classé : Le produit n'est pas classé dans l' IMDG.
Polluant marin : Non
Autres informations : Exempté en vertu de la disposition particulières 144.

IATA (Air)
Classé : Le produit n'est pas classé dans l' IATA.

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Autres informations : Des variantes spécifiques nationales peuvent s'appliquer.

14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC

Marpol : Pas prévu pour le transport en vrac de cargaisons selon les instruments de l'Organisation maritime internationale (OMI). Liquides conditionnés ne sont pas considérés en vrac.

SECTION 15 INFORMATIONS RELATIVES A LA RÉGLEMENTATION**15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement**

Régulations : Règlement sur les produits dangereux 2015 et autres réglementations en vigueur.
: Éthanol

SECTION 16 AUTRES INFORMATIONS**16.1. Autres informations**

Cette fiche de données de sécurité est conforme à la Règlement sur les produits dangereux 2015 et est précis au meilleur de notre connaissance et à l'expérience à la date de remise spécifiée. L'utilisateur a l'obligation d'utiliser ce produit en toute sécurité et conformément à toutes lois et tous règlements applicables à l'usage du produit. Cette fiche de données de sécurité complètent les informations techniques mais ne les remplacent pas et n'offrent pas de garantie pour les propriétés de ce produit.

Avertissement de danger aux utilisateurs si le produit est utilisé non conformément à l'usage pour lequel il à été développé.

Les informations modifiées ou rénovées par rapport à la publication précédente ont été marquées d'un astérisque (*).

Liste des abréviations et acronymes susceptibles d'être utilisés dans cette fiche de données de sécurité:

ATE	: Estimation de la toxicité aiguë
CMR	: Cancérogène, Mutagène ou toxiques pour la Reproduction
LIS	: Liste intérieure des substances
GHS	: Système général harmonisé pour la classification et l'étiquetage des produits chimiques
LDP	: Loi sur les produits dangereux
RDP	: Règlement sur les produits dangereux
IATA	: Association internationale du transport aérien
Recueil IBC	: Recueil international de règles relatives à la construction et à l'équipement des navires transportant des produits chimiques dangereux en vrac
IMDG	: Code maritime international des marchandises dangereuses
DL50/CL50	: Dose/Concentration Létale, causant la mort de 50 % d'une population
MARPOL	: Convention internationale pour la prévention de la pollution par les navires
NO(A)EL	: Dose sans effet (adversible) observable
OECD	: Organisation de coopération et de développement économiques
OSHA	: United States Occupational Safety and Health Administration
PBT	: Persistant, bioaccumulable et toxique
REACH	: Enregistrement, évaluation et autorisation des substances chimiques, ainsi que les restrictions applicables à ces substances
RID	: Règlement concernant le transport International ferroviaire des marchandises Dangereuses
STP	: Installation de traitement des eaux usées
TMD	: Transport des marchandises dangereuses
VME/VLE	: Valeur Moyenne d'Exposition/ Valeur Limite d'Exposition
ONU	: Organisation des Nations Unies
COV	: Composés organiques volatils

vPvB : Très persistant et très bioaccumulable
SIMDUT : Système d'information sur les matières dangereuses utilisées au travail

Fin de la fiche de données de sécurité.